



Droit à une pension alimentaire

Par **Salwa93**, le **16/07/2015** à **21:23**

Lors du jugement de divorce, mon ex mari avait la garde de mon fils. Or, depuis plusieurs années, mon fils est revenu vivre chez moi. Jusqu'ici, son père me donnait une contribution alimentaire, mais suite à un conflit, il a cessé de payer, sous prétexte que cela ne figure pas dans le jugement de divorce. Quels sont mes droits, mon fils étant mineur ?

Par **Atchouria**, le **06/10/2015** à **16:33**

vous devez saisir le jaf pour fixer la résidence de votre fils à votre domicile d'une part et pour fixer le montant de la pension d'autre part.

En l'absence de jugement fixant une contribution à la charge du père vous ne pouvez rien exiger.